



**MAIRIE DE GAUSSON**  
Tél. : 02.96.28.72.13  
mairie.gausson@orange.fr

**MARS/AVRIL 2021**

---

### **NAISSANCE :**

Nous avons appris la naissance de :

**Maëlla LE PARC** au foyer de Damien LE PARC et Lorène GRARD « 2 Cargo », née le 5 Mars 2021 à Saint-Brieuc

Bienvenue à Maëlla et félicitations aux heureux parents.

### **DÉCÈS :**

Les obsèques de :

Mme Louise LE MOINE, domiciliée 51 Bossiguel, doyenne de la Commune, décédée à Noyal-Pontivy le 4 Mars, à l'âge de 96 ans, ont eu lieu à Gausson le 8 Mars.

A toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.

### **REMERCIEMENTS :**

Mme Fernande OLLIVRO, ses enfants, petits-enfants remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par toutes les marques de sympathie : fleurs, cartes, dons et de réconfort que vous leur avez témoignés lors du décès de Madame Louise LE MOINE, leur maman, grand-mère et arrière-grand-mère.

### **INFORMATION :**

La mairie de Gausson dispose maintenant d'un site internet. Vous pouvez vous y connecter et trouver toutes les informations que vous souhaitez : <https://www.mairie-gausson.bzh>

### **ELECTIONS - PROCURATIONS :**

Mise en service du dispositif « maprocuration ». Cette procédure est ouverte au public pour tous les scrutins qui auront lieu à compter du 11 avril et accessible à l'adresse suivante : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>

### **INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE :**

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour prendre date, les élections Départementales et Régionales doivent avoir lieu le 13 et 20 Juin 2021. Il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales. Chaque citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne et de connaître son bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

**Ce bulletin est distribué par voie postale.  
Pour les personnes refusant la publicité, des exemplaires sont disponibles en Mairie.**

## **EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Liste des subventions attribuées aux associations :**

<b>ASSOCIATION</b>	<b>Pour mémoire en euros 2020</b>	<b>VOTE DU C.M. en euros 2021</b>
<b>A.F.R</b>	280.00	280.00
<b>A.F.N - U.N.C</b>	300.00	300.00
<b>C.C.J.A.</b>	80.00	80.00
<b>Foyer des Jeunes</b>	500.00	500.00
<b>Société de Chasse</b>	160.00	160.00
<b>Comice Agricole</b>	340.00	0
<b>Fête de Noël des Ecoles</b>	650.00	1 140.00
<b>APE Ecole Communale</b>	1000.00	1 000.00
<b>Classe découverte RPI</b>	2 500.00	1 750.00
<b>A.D.M.R</b>	150.00	150.00
<b>Ass. Butte Rouge</b>	50.00	50.00
<b>Don du Sang</b>	30.00	30.00
<b>FC du LIE</b>	1 000.00	1 000.00
<b>La Croix d'Or</b>	30.00	30.00
<b>ADAPEI</b>	60.00	60.00
<b>Association Paralysés de France</b>	30.00	30.00
<b>Association Insuffisants Rénaux</b>	40.00	40.00

Examen du compte administratif 2020 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 449 049.73 € Recettes : 526 587.71 € Soit un excédent de clôture de 77 537,98 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 255 313.92 € Recettes : 246 211.04 € Soit un déficit de clôture de 9 102.88 €

Le Compte de Gestion et le compte administratif 2020 ont été adoptés à l'unanimité des membres présents (Mme le Maire n'a pas pris part au vote).

Le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement constaté au Compte administratif 2020 en section d'investissement du Budget 2021, soit 77 537.98 €

Vote des taux d'imposition 2021 :

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020, soit :

Taxe foncière (bâti) : 35.96 % (taux commune : 16.43 % + taux département : 19.53 %) -

Taxe foncière (non bâti) : 67.28%

Budget de la commune 2021 :

Le budget de la Commune a été proposé au Conseil Municipal. Il s'équilibre à la somme de 532 517 € en section de Fonctionnement, et à 653 967 € en section d'Investissement, le Budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

Examen du Compte Administratif 2020 – Eau et Assainissement :

Le Conseil prend connaissance du compte administratif 2020 :

Section de fonctionnement : Dépenses : 67 004.21 € Recettes : 74 849.91 € Excédent 2019 : 39 086.13 €  
Soit un excédent de clôture de 46 931.83 €

Section d'Investissement : Dépenses : 10 543.00 € Recettes : 26 721.00 € Excédent 2019 : 63 588.50 €  
Soit un excédent de clôture de 79 766.50 €

Le Compte de Gestion et le Compte Administratif ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire n'a pas pris part au vote.

Budget 2021 – Eau :

Le Conseil Municipal procède ensuite au vote du budget 2021 qui s'équilibre en section de Fonctionnement à 123 832 € et en section d'Investissement à 106 567 €. Le budget est voté à l'unanimité des membres présents.

## **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Désormais, entre le 16<sup>ème</sup> et à la veille du 25<sup>ème</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quelles pièces justificatives apporter ? carte Nationale d'Identité – livret de famille –

De ce fait il est indispensable pour pouvoir convoquer le jeune de disposer d'une adresse mail, en priorité la sienne, à défaut celles des parents ainsi que son numéro de téléphone portable.

## **COLLEGE-LYCEE LA VILLE DAVY : Transport scolaire et rendez-vous d'informations**

Un transport quotidien est mis en place par La Ville Davy (Quessoy) et dessert les communes suivantes : Plouguenast - Gausson - Plémy - Hénon.

La Ville Davy propose des rendez-vous d'informations pour les familles intéressées par l'une des formations de l'établissement. Il est possible de prendre son rendez-vous par téléphone au 02 96 42 52 00 ou en ligne sur [www.lavilledavy.fr](http://www.lavilledavy.fr)



## **FACILHA « BIEN VIEILLIR DANS SON LOGEMENT » :**

Dans votre Communauté de Communes, des conseils personnalisés gratuits et sur RDV.

Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

Loudéac Communauté accueille le dispositif Facilha « bien vieillir dans son logement ».

Pour vos projets de création, transformation, réhabilitation et adaptation de votre logement vous pourrez rencontrer gratuitement un architecte-conseil accompagné, au besoin, d'un ergothérapeute.

Permanences le mardi matin de 9H à 12H, dans les locaux de Loudéac Communauté aux dates suivantes : 13 et 27 Avril, 11 et 25 Mai, 8 et 22 Juin, 6 et 20 juillet et le 24 Août.

Inscrivez-vous en appelant le CAUE au 06.34.45.21.12. En savoir + : [www.caue22.fr/facilha\\_ou\\_bretagnecentre.bzh](http://www.caue22.fr/facilha_ou_bretagnecentre.bzh)

## **ACCUEIL LOGEMENT – LCBC :**

L'accueil Logement, Service Public de la performance énergétique de Loudéac Communauté Bretagne Centre, a pour but de répondre à vos questions en matière d'habitat et de logement. Concernant vos travaux d'amélioration à l'habitat (énergétiques et/ou adaptation au handicap), l'Accueil Logement vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit, technique et financier.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter l'Accueil Logement au 02.96.66.09.07 du lundi au vendredi de 10H à 12H et de 14H à 17H (16H le vendredi et fermé le jeudi après-midi), ou par mail :

[Accueil.logement@loudeac-communaute.bzh](mailto:Accueil.logement@loudeac-communaute.bzh)

## **LES LIVES DE LA SIJ**

La SIJ-Structure Information Jeunesse, vous propose tous les mercredis de 18H à 19H un rendez-vous incontournable pour discuter en espagnol ou en anglais avec Paula, volontaire européenne.

Pour se connecter :

<https://us05web.zoom.us/j/85159819096?pwd=WIRFaVNCclJyYjJBWFdFY2FvV255UT09>

Pour tous renseignements : 06 17 36 68 90 ou 06 37 11 81 22 ou [sij@loudeac-communaute.bzh](mailto:sij@loudeac-communaute.bzh)

### **TRANSPORT À LA DEMANDE :**

Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez au transport à la demande. C'est un service proposé par le CIAS Loudéac Communauté Bretagne Centre 4/6 bd de la Gare 22600 Loudéac [www.loudeac-communauté.bzh](http://www.loudeac-communauté.bzh).

Le service est réservé aux habitants de la communauté de communes n'ayant pas de moyen de transport. Le service fonctionne du lundi au samedi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés. Tarif : 3 € le trajet par personne ; 6 € aller/retour par personne. Service accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une adhésion annuelle gratuite est obligatoire. La demande est à effectuer en mairie. Renseignements et réservations au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7 H à 20 H et le samedi de 8 H à 12 H pour un trajet le lundi.

A l'exception des personnes à mobilité réduite, des personnes de plus de 70 ans et des mineurs de plus de 7 ans non accompagnés, les usagers désirant se rendre dans le Centre ville de Loudéac sont déposés à l'un des points d'arrêts suivants : \*Le Champ de >Foire \*La gare \*La Poste \*Le Centre Hospitalier, rue de la Chesnaie \*Piscine « les Aquatides » \*Salle Omnisports/Palais des Congrès \*Boulevard Victor Etienne (cinéma) \*France Services (anciennement MSAP) \*Zone commerciale de ker d'hervé (rue Anatole Le Braz, rue Daniel Gémy, BD de Penthièvre).

### **DIVERS :**

Randstad inhouse recherche pour leur client spécialiste des légumes surgelés et plats cuisinés congelés basé à Loudéac : des opérateurs de production agroalimentaire, des opérateurs de conditionnement, des conducteurs de machine. Vous êtes disponible en horaires de type 2x8 et nuit, vous aimez la polyvalence et le travail en équipe, vous maîtrisez les règles d'hygiène, qualité et sécurité, contactez-nous : 06.13.57.34.73

### **TRANSPORTS SCOLAIRES 2021/2022 :**

**Demandes de création d'un point d'arrêt :** Afin d'organiser au mieux la rentrée de septembre 2021, les familles qui souhaiteraient des adaptations de circuits sont invitées à déposer leur demande **écrite** en Mairie **avant le 26 mai**. Au-delà de cette date, les demandes d'aménagement ne pourront plus être prises en compte.

### **Conditions :**

En application du règlement des transports scolaires de la Région Bretagne, la demande de création de point d'arrêt **sera automatiquement rejetée** dans les cas suivants :

- Un arrêt existant est situé à moins de 500 m de l'arrêt demandé
- L'arrêt est sollicité pour un élève en dérogation de scolarité
- L'arrêt demandé nécessite :
  - un demi-tour du véhicule ou une marche arrière (manœuvre dangereuse)
  - un stationnement du véhicule à proximité d'une courbe
  - un stationnement du véhicule en sommet ou en bas de côte
- L'arrêt nécessite un allongement trop important du temps de parcours.

### **LA LUDO EN VISIO : spécial vacances**

Ludothèque au Fil du Jeu – Infoludo

Bien que la ludothèque de Loudéac soit fermée au public, nous restons présentes pour vous proposer des moments conviviaux autour du jeu ! En ces vacances de printemps, nous proposons des sessions de jeu en visio. **Les mercredis et samedis de 15 heures à 18 heures les 21 et 24 avril**. Gratuit – à partir de 9 ans.

Programme : Gantic Phone. Board game Arena\*. Among Us. Initiation jeu de rôle. Top ten.

\*jeu de société en ligne

Inscription conseillée : 02 96 66 40 17

[ludothèque@loudeac-commune.bzh](mailto:ludothèque@loudeac-commune.bzh)